



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 22742

Texte de la question

M. Jean-Pierre Blazy attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le projet de réforme de la permanence des soins. Le projet de décret inquiète vivement les professionnels de santé car il aboutirait à un dispositif qui ne fonctionnerait pas : engorgement du Centre 15, insuffisance de médecins libéraux, recours à une réquisition souvent inefficace, investissements inconsidérés dans des maisons médicales à construire. Il lui demande donc de quelle manière il entend répondre aux interrogations des médecins et professionnels de santé, qui redoutent que ne s'installe dans notre pays une médecine à deux vitesses, dont les plus démunis seraient forcément les premières victimes.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Blazy](#)

Circonscription : Val-d'Oise (9^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22742

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2003, page 5959